

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 4 mars 2008**

**à laquelle étaient présents :**

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (8) Mme TENENBAUM, Mme DESOCHE, Mme FLAMENT Mme MAILLOT, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme TOLLOT, Mme WILLIAMS

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme MAILLOT), M. GARRIGUES (représenté par Mme ROLLIN), Mme LE GRAND (représentée par Mme TOLLOT)

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (1) M. BARRON,

Membre(s) absent(s) : (2) M. GOBILLOT, M. PERRON

Date de convocation : 27 février 2008

Délibération n° : 18-2008

Objet : Aides Facultatives – Secteur Social Général – Compte-rendu janvier 2008

**Aides Facultatives – Secteur Social Général – Compte-rendu décembre 2007**

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social général s'élève :

– pour le mois de janvier 2008 à : **36 247,68 €.**

Adopté.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**

Déposé le :

**18 MARS 2008**



Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM

Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
DAGL : 1  
DIS : 1  
Receveur Municipal : 2

**PUBLIÉ LE - 5 MARS 2008**